

«Etat et laïcité»

Thème central
de *L'Essentiel*, votre magazine paroissial
Septembre 2018

*Articles rédigés par les
rédactions régionales*

De nombreuses rédactions publient dans leurs éditions régionales des articles en lien direct avec le thème central traité par la Rédaction romande. Cette démarche est journalistiquement excellente puisqu'elle offre au lecteur des éclairages régionaux sur le sujet choisi. C'est cette richesse qui est mise en valeur ici.

Etat et laïcité



Alors que Genève vient de se doter d'une loi sur la laïcité, quelles sont les relations qu'entretiennent Eglise et Etat en Romandie? Tour d'horizon.

Le point de vue: Un Etat d'engagement



«Si l'Eglise et l'Etat sont de nature et de finalité différente, ils partagent une mission commune. Celle "de mettre les mains dans la glaise du réel, de se confronter tous les jours à ce que le temporel a de plus temporel", rappelle Macron.»

«Laïcs de tous pays, n'ayons pas peur de mettre les mains à la pâte, pour le bien de la Cité terrestre et céleste.»

Par Pascal Ortelli

SEPTEMBRE 2018

Etat et laïcité

Sommaire

- I Editorial
Un Etat d'engagement
- II Eclairage
Etat et laïcité
- VI Ce qu'en dit la Bible
**Etat et conscience
(Romains 13, 1-7)**
- VII Le point de vue historique
**Evolution des frontières
diocésaines**
- VIII Le Pape a dit...
Liberté religieuse
- IX Zoom sur...
Messe papale
- X Une journée avec...
Jean-Claude Gadmer
- XII Vivre ensemble
Les Cercles de silence
- XIII Synode des jeunes
Edwige Larivé
- XIV Familles
Esprit de famille
- XV A la découverte de l'art
A la croisée des chemins
- XVI La sélection de L'Essentiel
En librairie...

Un Etat d'engagement

Editorial

PAR PASCAL ORTELLI

Les relations entre l'Eglise et l'Etat n'ont pas toujours été au beau fixe. En France, lors des lois de séparation de 1905, nombreux criaient: «A bas la calotte!» Qui s'en souvient? Aujourd'hui, c'est plutôt le discours d'Emmanuel Macron prononcé en avril dernier au Collège des Bernardins qui fait remuer les esprits. Le président français tente de réparer les pots cassés. Non sans redonner un certain droit de cité à l'Eglise: «Je suis ici, dit-il, pour vous demander solennellement de ne pas vous sentir aux marches de la République, mais de retrouver le goût et le sel du rôle que vous y avez joué.»

Au-delà de la manœuvre politique de séduction, il y a un réel appel. A réentendre, aussi du côté catholique. Car si l'Eglise et l'Etat sont de nature et de finalité différente, ils partagent une mission commune. Celle «de mettre les mains dans la glaise du réel, de se confronter tous les jours à ce que le temporel a de plus temporel», rappelle Macron. Nous l'oublions parfois dans le repli de nos sacristies... Or, pour un chrétien, c'est la réalité même de l'Incarnation – et donc de notre foi et de notre salut – qui se joue là. Laïcs de tous pays, n'ayons donc pas peur de mettre les mains à la pâte, pour le bien de la Cité terrestre et céleste.

Eclairage

«En Romandie, la laïcité est un principe de respect mutuel des sphères d'activité de l'Etat et des Eglises ou autres communautés religieuses, avec la prise en compte de la liberté de conscience de chaque citoyen. Au-delà des différences cantonales, chaque institution conserve sa liberté d'action et la culture religieuse est enseignée dans les écoles.»

Pierre Gauye, membre du Conseil de fondation du Centre intercantonal d'information sur les croyances

«Ces dernières années, le thème de la laïcité est surtout apparu sur le devant de la scène en termes polémiques.»

«(A Genève) Un article en particulier a causé quelques soucis, celui relatif à la limitation dans le temps de la perception de la contribution ecclésiastique volontaire.»

Vicaire épiscopal valaisain, l'abbé Pierre-Yves Maillard distingue dans l'absolu trois types de rapports entre l'Eglise et l'Etat:

«Le premier, à la limite de la théocratie, veut lier en tout Eglise et Etat. Il n'est pas chrétien, même si dans l'histoire de l'Eglise, on y est parfois tombé.» A l'autre extrême, il repère une volonté «reléguant le spirituel dans la sphère totalement privée. Ce n'est pas chrétien non plus.» Le juste milieu, il le définit par l'Evangile: «Vous êtes dans le monde et pas du monde. C'est propre au christianisme que d'autoriser et promouvoir l'autorité du temporel !»

Par Nicolas Maury

Alors que Genève vient de se doter d'une loi sur la laïcité, quelles sont les relations qu'entretiennent Eglise et Etat en Romandie? Tour d'horizon.

PAR NICOLAS MAURY

PHOTOS: JEAN-CLAUDE GADMER, PHILIPPE D'ANDRÈS, CASAL/NOUVELLISTE, LDD

« En Romandie, la laïcité est un principe de respect mutuel des sphères d'activité de l'Etat et des Eglises ou autres communautés religieuses, avec la prise en compte de la liberté de conscience de chaque citoyen », explique Pierre Gauye, membre du Conseil de fondation du Centre intercantonal d'information sur les croyances. « Au-delà des différences cantonales, chaque institution conserve sa liberté d'action et la culture religieuse est enseignée dans les écoles. »

Ces dernières années, le thème de la laïcité est surtout apparu sur le devant de la scène en termes

polémiques. Ainsi, en mai 2015, la Direction de l'enseignement obligatoire de Genève a considéré que le fait que les enfants doivent participer au spectacle « L'Arche de Noé » violait la Constitution. « Un épisode tragicomique », selon le vicaire épiscopal genevois Pascal Desthieux: « Ceux qui ont exigé l'arrêt du spectacle car il parlait de Dieu auraient dû se renseigner sur l'histoire de Noé. Les personnes mises en cause ont dû présenter des excuses, ce qui a provoqué une indignation dans la population. Cela dit, à Genève, la religion majoritaire est le groupe des sans-religion. Cette évolution est inévitable... »



Ici joué en Grande-Bretagne, le spectacle « L'Arche de Noé » n'a pas pu être présenté en 2015 à Genève. Il l'a finalement été en novembre 2017.



Le Grand Conseil genevois s'est prononcé sur une loi sur la laïcité, qui a généré des référendums.



A Neuchâtel en 2015, la crèche posée sous le sapin de la ville a dû être déplacée.

A Neuchâtel, – qui se dit aussi ouvertement laïque –, une controverse est née à Noël 2015 après une décision de la Municipalité de retirer la crèche placée sous le sapin de la ville. « Il y a eu maintes réactions de chrétiens, mais le dialogue est resté positif. La Municipalité a proposé de déplacer la crèche », se rappelle le vicaire épiscopal neuchâtelois Pietro Guerini.

Commentant ces épisodes, Mgr Alain de Raemy, évêque auxiliaire de LGF, s'en réfère au sens de l'histoire: « Les manières de faire d'un temps ne peuvent pas toujours être celles du temps suivant. Mais les fêtes et traditions issues de l'histoire religieuse d'une région n'ont pas besoin d'être effacées pour faire place aux nouvelles convictions. Une évolution allant dans ce sens serait un mensonge. Et un mensonge ne contribue pas à la vérité des relations. »

Dialogue sain

Hormis ces aléas, un dialogue sain semble être la règle entre Eglise et Etat dans le diocèse LFG, comme le relèvent les différents vicaires épiscopaux en place. A Fribourg

l'abbé Jean Glasson parle « d'un fonctionnement dans la reconnaissance mutuelle des compétences propres », tandis qu'à Neuchâtel l'abbé Pietro Guerini évoque « un esprit d'écoute dans des secteurs tels qu'institutions sociales, hôpitaux, prisons, aumôneries de rue et célébrations ». Sur Vaud, l'abbé Christophe Godel souligne quant à lui « des discussions constructives » et à Genève, l'abbé Pascal Desthieux relève un respect réciproque dans la cohésion sociale: « A part quelques trublions qui estiment que l'Etat laïque devrait ignorer complètement les religions, l'apport des communautés religieuses est reconnu et apprécié. »

Reste que le sujet est brûlant au bout du lac, puisque le canton vient de se doter d'une loi sur la laïcité. Pascal Desthieux pose le contexte: « Il y a une stricte séparation Eglise/Etat. Pour définir comment celui-ci pourrait intervenir sur des sujets religieux, le Grand Conseil a été mandaté pour élaborer une loi sur la laïcité. » Ce travail de plus de deux ans a abouti à un rapport de 800 pages. Fin avril, après trois



Quelle place pour les signes religieux dans les hôpitaux?

sessions animées, le parlement a voté la nouvelle loi qui a débouché sur des référendums. « J'ai suivi le processus avec intérêt. Nous sommes intervenus avec l'Eglise protestante et l'Eglise catholique chrétienne sous de multiples formes. » Un article en particulier a causé quelques soucis, celui relatif à la limitation dans le temps de la perception de la contribution ecclésiastique volontaire. « Les personnes indiquant qu'elles sont catholiques romaines dans leur déclaration d'impôt reçoivent une proposition de contribution. Nombre d'entre elles soutiennent l'Eglise de cette façon. Nous avons apprécié qu'une limitation à 10 ans soit abrogée par les députés. »

Relations... financières

Ces propos mettent l'accent sur un élément clef du dossier: les finances. Pierre Gauye confirme: « L'Eglise catholique romaine et l'Eglise évangélique réformée (seules ou avec d'autres communautés) sont reconnues comme personnes morales de droit public ou comme parties à des concor-

ats avec l'Etat pour la perception d'impôts volontaires. »

Là aussi, chaque canton agit de manière différente. « Sur Vaud, la Fédération des paroisses catholiques du canton reçoit une part du salaire versé par l'Etat pour un nombre de prêtres catholiques proportionnel à celui des pasteurs protestants », synthétise Mgr de Raemy. « Ces salaires proviennent des impôts, sans que cela soit spécifié dans la déclaration des contribuables. » Christophe Godel complète: « La Constitution vaudoise reconnaît que la personne humaine a une dimension spirituelle. Les deux Eglises officielles (EERV et ECVD) ont la compétence pour s'en occuper. C'est pour cela que l'Etat les soutient, attendant qu'elles contribuent à la transmission des valeurs et à la paix. »

Neuchâtel connaît une situation à la fois similaire et différente. « L'Etat reconnaît l'Eglise catholique romaine, l'Eglise réformée évangélique et l'Eglise catholique chrétienne comme des institu-



Pour Mgr Alain de Raemy, les relations Eglise-Etat sont plutôt saines.

tions d'intérêt public. Selon un concordat, elles se mettent à sa disposition pour la dimension spirituelle de la vie humaine et sa valeur pour la vie sociale», détaille Pietro Guerini. Mgr de Raemy ajoute: «L'Etat récolte un impôt libre auprès des contribuables catholiques pour leurs Eglises respectives mais ne soutient directement que certaines de leurs œuvres sociales.»

Reste Fribourg, où les impôts ecclésiastiques sont prélevés par les communes auprès des personnes morales et physiques déclarées catholiques. «Une personne physique doit déposer une déclaration de sortie d'Eglise pour ne pas les payer. La loi de 1990 a octroyé aux corporations ecclésiastiques une très large autonomie pour leur permettre d'accomplir leurs tâches.»

Les risques de l'ignorance

Elargissant le propos, Mgr de Raemy dessine les contours de l'évolution actuelle des relations Eglise-Etat. «Plutôt saine, sans confusions ni collusions, elle rejoint le conseil du Christ: rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Par contre, l'ignorance religieuse de certaines élites politiques pourrait être inquiétante. On se méfie plus facilement de ce que l'on ne connaît pas ou pas bien. Cette ignorance correspond au niveau de l'instruction religieuse dans nos familles et dans nos écoles.» Et de conclure: «La laïcité, c'est l'absence de dictature religieuse et la garantie du respect de la conscience de chacun. Mais elle peut devenir une idéologie religieuse quand elle veut cacher ou bannir le fait religieux qui a contribué et contribue encore à la culture.»



Les Valaisans sont attachés à la participation du Conseil d'Etat à la Fête-Dieu à Sion.

Le cas valaisan

Vicaire épiscopal valaisan, l'abbé Pierre-Yves Maillard distingue dans l'absolu trois types de rapports entre l'Eglise et l'Etat. «Le premier, à la limite de la théocratie, veut lier en tout Eglise et Etat. Il n'est pas chrétien, même si dans l'histoire de l'Eglise, on y est parfois tombé.» A l'autre extrême, il repère une volonté «reléguant le spirituel dans la sphère totalement privée. Ce n'est pas chrétien non plus.» Le juste milieu, il le définit par l'Evangile: «Vous êtes dans le monde et pas du monde. C'est propre au christianisme que d'autoriser et promouvoir l'autorité du temporel!»

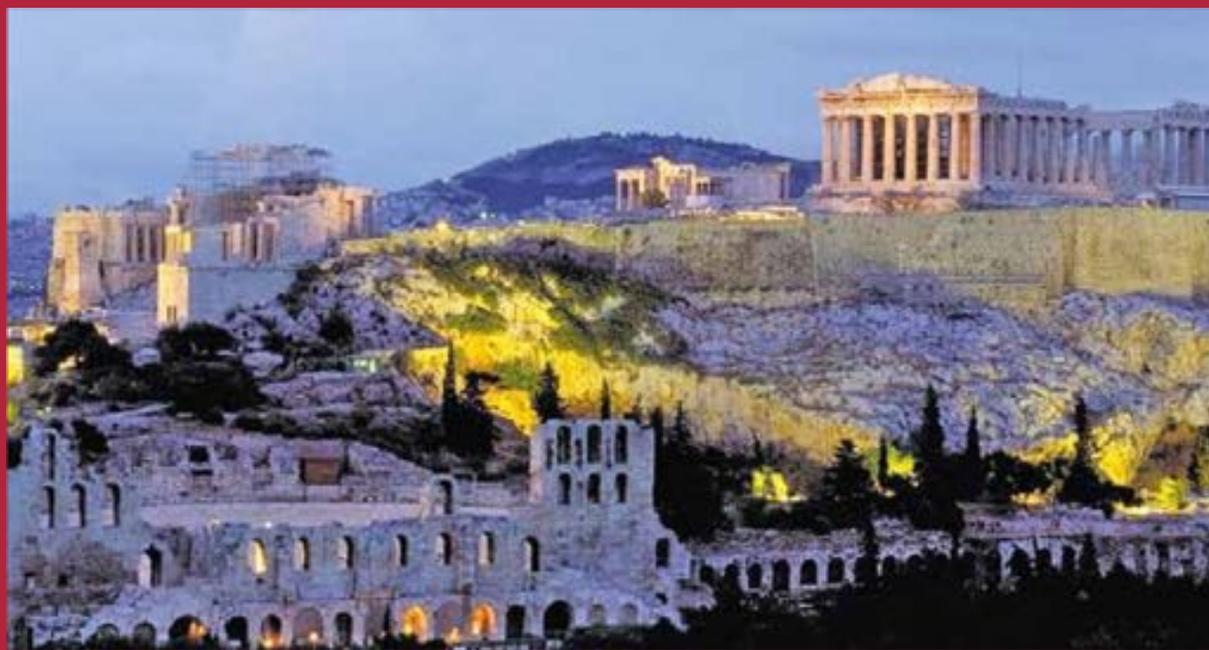
Cette ligne de crête définit selon lui la situation valaisanne, notamment dans le cadre de la Constituante. «L'évêque a écrit deux messages à ce sujet. Un invitant les fidèles à s'engager pour définir une nouvelle constitution. L'autre demandant aux prêtres de ne pas s'impliquer à titre personnel pour des raisons canoniques, pastorales et d'emploi du temps.»

La foi catholique est encore bien présente en Valais. «De l'éthique à la culture en passant par l'art, l'Eglise peut intervenir dans les débats. Des conventions ont été passées en 2015 et 2016 en lien avec la place de la religion dans les écoles et dans les aumôneries d'hôpitaux. Notre situation globale est assez favorable.» Et ce, même si une polémique est née autour de la décision du Conseil d'Etat de ne plus assister à la Fête-Dieu à Sion. «Les réactions ont montré que les Valaisans restent attachés à l'expression du lien entre autorités civiles et religieuses.»



Pierre-Yves Maillard

Ce qu'en dit la Bible: Etat et conscience (Romains 13, 1-7)



«Que les baptisés s'engagent donc en politique, au nom de leur foi, soit en tant que citoyens en participant à la démocratie et à toutes les votations-élections, soit en assumant une responsabilité ou une charge !»

«Cependant, si les responsables politiques ne jouent par leur rôle et cherchent leurs intérêts propres plutôt que celui de la population, comme c'est trop souvent le cas dans les multiples régimes autoritaires, totalitaires ou gangrenés par la corruption, les chrétiens citoyens sont, "par motif de conscience" (v.5), tenus de s'élever contre les législations et les pratiques injustes qui oppriment les minorités et ne respectent pas la "loi naturelle" inscrite par Dieu en tout être.»

Par l'abbé François-Xavier Amherdt



Paul exhorte les chrétiens à participer à la vie de la cité, « polis » en grec.

PAR FRANÇOIS-XAVIER AMHERDT

PHOTO: DR

D'un côté, l'apôtre Paul exhorte les chrétiens à participer à la vie de la cité (la « polis », en grec), et donc à la « politique » au sens noble (Romains 13, 1). La foi est « politique » et nous pousse à faire de la « politique », contrairement à ce que préconisent certains partis et penseurs qui aimeraient en cantonner l'exercice dans la sphère privée et individuelle. L'Évangile a des incidences communautaires essentielles, dans le domaine de la justice sociale, de la solidarité, du bien commun et de la subsidiarité.

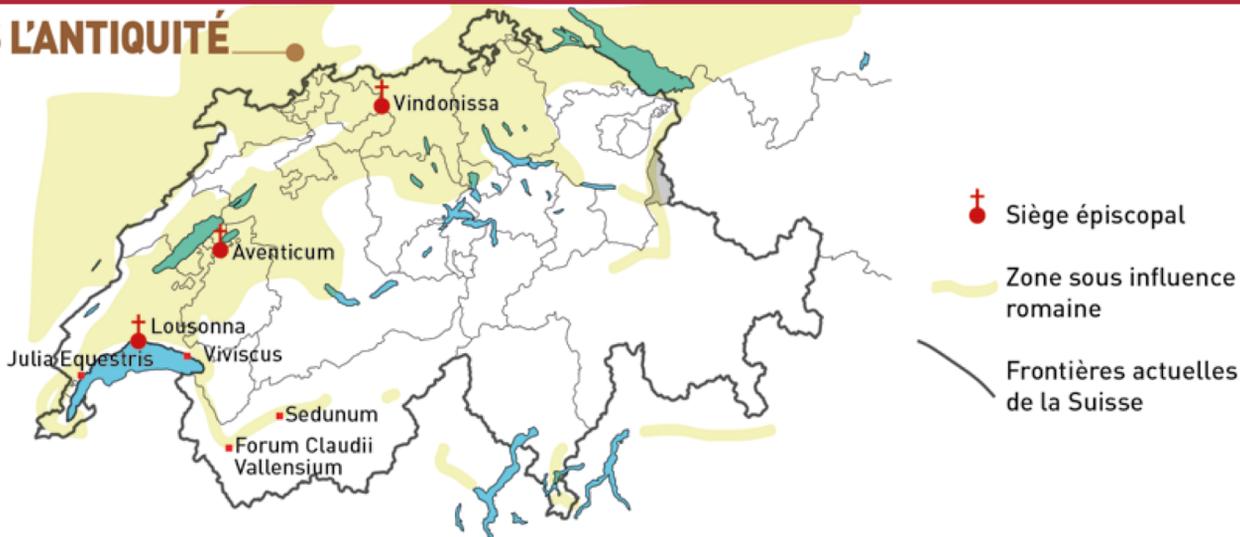
Que les baptisés s'engagent donc en politique, au nom de leur foi, soit en tant que citoyens en participant à la démocratie et à toutes les votations-élections, soit en assumant une responsabilité ou une charge ! Il s'agit ainsi de respecter les lois et les autorités en faisant le bien, dans la mesure où les gouvernements authentiques ne s'attribuent pas à eux-mêmes le pouvoir, mais le reçoivent du peuple, et en fin de compte de Dieu lui-même qui veut le bonheur de tous.

Cependant, si les responsables politiques ne jouent pas leur rôle et cherchent leurs intérêts propres plutôt que celui de la population, comme c'est trop souvent le cas dans les multiples régimes autoritaires, totalitaires ou gangrenés par la corruption, les chrétiens citoyens sont, « par motif de conscience » (verset 5), tenus de s'élever contre les législations et les pratiques injustes qui oppriment les minorités et ne respectent pas la « loi naturelle » inscrite par Dieu en tout être. Car les baptisés sont citoyens des cieux et appelés à obéir à Dieu, qui parle dans le sanctuaire de leur cœur, plutôt qu'aux instances étatiques, quand les deux perspectives entrent en conflit (Philippiens 3, 20-21).

La « laïcité ouverte », inspirée du Nouveau Testament et du Magistère ecclésial, est là pour garantir le droit de chaque communauté religieuse de vivre selon ses convictions, en paix avec les autres au sein de l'espace public.

Le point de vue historique: Evolution des frontières diocésaines

SOUS L'ANTIQUITÉ



MOYEN AGE

Diocèses et provinces ecclésiastiques vers 1300

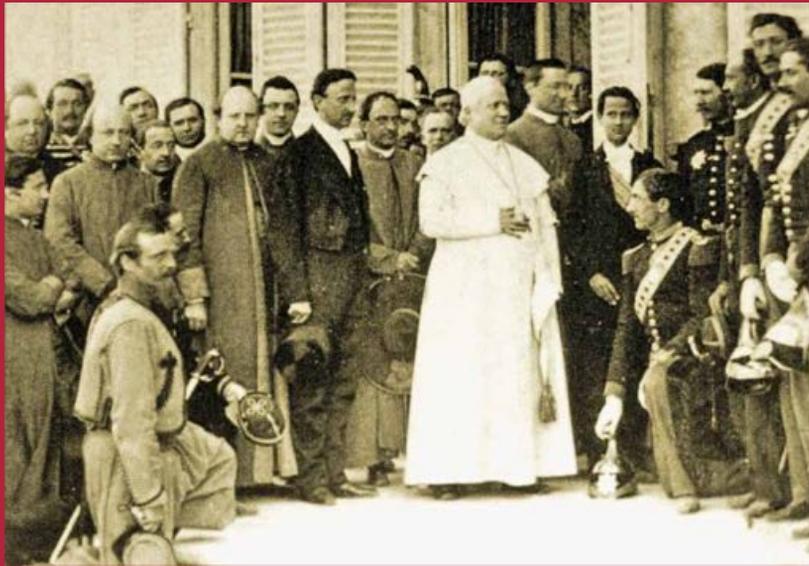
- ⚔ Siège archidiocésain (métropole)
- ✝ Siège épiscopal
- ~ Frontières des diocèses
- Frontières actuelles de la Suisse



ACTUELLEMENT

Les diocèses suisses en 2018





Le pape a dit... Liberté religieuse

«Pie IX, dans son *Syllabus* (chap. 3), dénonce comme anathème quiconque déclare qu' "i est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison".»

«Et François n'en démord pas: son discours devant l'*Independance Mall* à Philadelphie (septembre 2015), intitulé "Rencontre pour la liberté religieuse avec la communauté hispanique et d'autres immigrants", réaffirme que la liberté religieuse est "un droit fondamental qui forge la façon dont nous interagissons socialement et personnellement avec nos voisins qui ont des croyances religieuses différentes de la nôtre. (...)"»

Par Thierry Schelling

Liberté religieuse

PAR THIERRY SCHELLING / PHOTO: DR

L'histoire de l'Église est une très bonne catéchèse, on l'oublie souvent! Par exemple, à étudier les écrits des papes sur tel ou tel sujet, au fil du temps, on y découvre des changements, parfois radicaux, de prise de position qui témoignent du souffle de l'e/Esprit... C'est le cas pour la liberté religieuse! Certes, il y a toujours un contexte; mais pas seulement: on s'appuie sur le même Évangile pour étayer les propos pontificaux parfois des plus contrastés!

En cent ans...

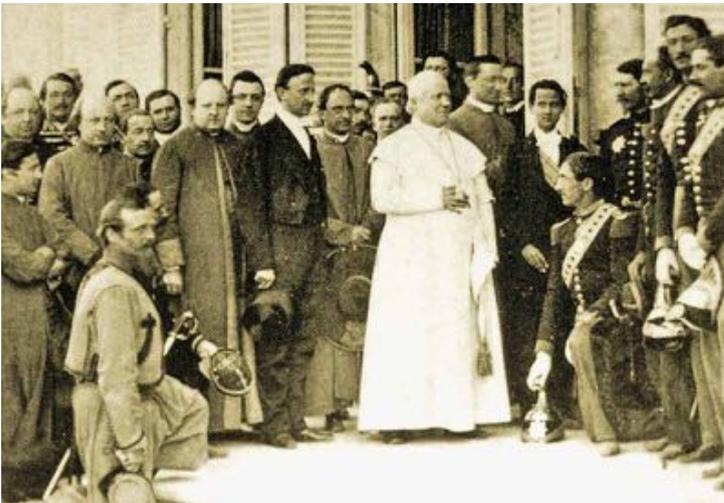
Pie IX, dans son *Syllabus* (chapitre 3), dénonce comme anathème quiconque déclare qu'«il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après la lumière de la raison». *Dignitatis humanae* (Concile Vatican II) affirmera «que la personne humaine a droit à la liberté religieuse», un droit

à reconnaître «de telle manière qu'il constitue un droit civil».

Et François n'en démord pas: son discours devant l'*Independance Mall* à Philadelphie (septembre 2015), intitulé «Rencontre pour la liberté religieuse avec la communauté hispanique et d'autres immigrés», réaffirme que la liberté religieuse est «un droit fondamental qui forge la façon dont nous interagissons socialement et personnellement avec nos voisins qui ont des croyances religieuses différentes de la nôtre. L'idéal du dialogue interreligieux, où tous les hommes et toutes les femmes de différentes traditions religieuses peuvent dialoguer sans se quereller, cela, la liberté religieuse l'assure.»

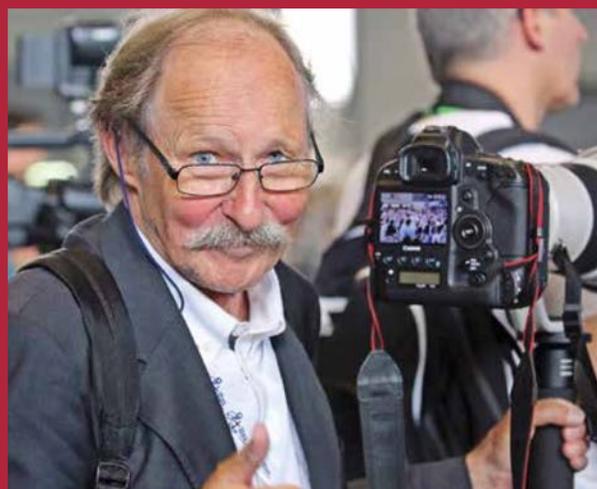
Un risque

Mais avec un risque: au nom des droits humains, des formes modernes de colonisations idéologiques se voient instaurées, celles des plus forts et des plus riches sur les plus faibles et les plus pauvres. François, par *background*, formation et parce que jésuite sud-américain, ne pouvait éviter de le répéter dans chaque pays visité aux périphéries du monde: Turquie, Albanie, Corée, Sri-Lanka... Fondamentalisme et laïcisme (y) sont les deux expressions erronées qui trahissent la liberté religieuse comme droit à l'égalité dans le respect de la diversité. «Ma liberté s'arrête où commence la tienne», reprendrait-il certainement, mais en y ajoutant «et ensemble, comme dans un polyèdre, tenons-nous la main pour agir mieux et plus... librement!»



Pie IX, prisonnier du Vatican, a publié le «*Syllabus*» des erreurs de son temps. Cent ans plus tard, un Concile puis des papes affirmeront le contraire sur plusieurs points... «*sic transit gloria mundi!*»

Une journée avec...
Jean-Claude
Gadmer
Le Pape dans
l'objectif



«Quand il est entré, il y avait une énergie phénoménale dans la halle.» se remémore celui qui a été mandaté par le diocèse Lausanne, Genève et Fribourg pour couvrir la venue du pontife le 21 juin dernier.

«A l'issue de la cérémonie, j'ai participé à la rencontre entre le Pape et les évêques. Avec nous, il n'y avait que le photographe officiel du Vatican. C'était un moment privilégié. Tout le monde avait l'impression que François revivait. Il n'y avait plus de fatigue, mais de l'écoute et de la disponibilité. Ce Pape s'intéresse vraiment aux gens. Il les questionne.»

Par Nicolas Maury

Le Pape dans l'objectif

Photographe incontournable dans le milieu catholique, Jean-Claude Gadmer a vécu la venue du Pape à Palexpo en première ligne.

PAR NICOLAS MAURY

PHOTOS: BERNARD HALLET, NICOLAS MAURY

Au cœur du pool des photographes du Vatican, Jean-Claude Gadmer a l'œil vissé à son appareil. Depuis l'autel monté dans Palexpo, il suit avec attention l'arrivée de François dans sa papamobile. « Quand il est entré, il y avait une énergie phénoménale dans la halle », se remémore celui qui a été mandaté par le diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg-Neuchâtel pour couvrir la venue du pontife le 21 juin dernier. « Lui était emporté par cette foule. En le voyant, on comprenait bien qu'il avait vécu une longue journée, quittant Rome le matin, puis assurant ses obligations au COE. Le temps qu'il arrive sur scène, nous sentions qu'il avait perdu un peu d'influx. »

L'œil exercé de Jean-Claude Gadmer ne le trompe pas. D'autant

que lui-même fonctionne à l'adrénaline, étant sur le pont depuis la veille. Voire même avant. « Lors d'un événement comme celui-là, tu veux être bon. Le restituer dans sa simplicité et sa rigueur. Quinze jours plus tôt, je faisais des scénarios. Evidemment, tout change sur le moment. Alors tu oublies de manger, mais tu t'hydrates quand même un peu. La tension est permanente. Quelque part, c'est un avantage. Sinon, tu passerais à côté de plein de choses. »

Figure connue

La moustache fournie, le Genevois est bien connu dans le milieu de la presse catholique. « Je suis un peu perçu comme le photographe de l'Eglise, vu mes collaborations avec de nombreuses publications, livres ou revues. Je séjourne aussi régulièrement à Rome. J'ai ainsi fait deux voyages avec Jean-Paul II, au Bénin et au Bangladesh. Alors sur le terrain, les gens sont un peu rassurés, notamment par le fait que je travaille de manière assez discrète. » Guère étonnant dès lors que le diocèse ait fait appel à lui. « Je suis arrivé déjà le mercredi 20 juin pour faire des plans liés aux décors, aux derniers travaux sur l'autel et prendre mon accréditation. Et puis il y avait la question des contrôles. Nous avons entendu plein de rumeurs. Je ne suis finalement pas entré par la porte principale, mais par celle



Jean-Claude Gadmer a été mandaté par le diocèse LGF pour couvrir la venue du Pape.



La rapidité est de rigueur pour ne rien manquer.

des VIP. Je n'ai eu aucun problème, car j'avais le badge rouge permettant de circuler partout.»

Le jour J, Jean-Claude Gadmer est sur place dès 7h30. « Je voulais assister à la messe des bénévoles à 8h30, mais elle n'a pas eu lieu. Je tenais cependant à avoir des clichés de ces 300 volontaires sans qui rien n'aurait été possible. J'en ai aussi profité pour photographier les stands, les portiques d'entrée et le hall. Et bien sûr l'arrivée des fidèles.» Depuis le départ, il savait qu'il ne serait pas de la partie au COE. « Cela ne me dérangeait pas. Mon cahier des charges en journée, c'était Palexpo et l'ambiance.»

Alors que l'arrivée du Pape se précise, le reporter rejoint le pool des photographes du Vatican sur l'autel pour immortaliser l'arrivée du Saint-Père. « Il y avait là mes collègues d'agence attachés à Rome. Nous avions tous des 500 millimètres, de sacrés tromblons ! Puis nous avons suivi la procession d'entrée depuis le bas de la scène. J'y suis resté cinq à dix minutes.»

Il rejoint ensuite le carré de ses collègues suisses au milieu de la salle. « Le problème, c'est qu'il n'y avait pas de podium. Quand les fidèles étaient debout, on ne voyait quasiment rien. C'était un peu la grogne parmi mes confrères.» Mais le ton reste courtois. « Nous étions relativement peu nombreux. Pas comme à Rome où il y a parfois des bousculades.»

Rencontre mémorable

Le moment de la journée qui a le plus marqué Jean-Claude Gadmer reste sur le point de se produire. « A l'issue de la cérémonie, j'ai participé à la rencontre entre le Pape et les évêques. Avec nous, il n'y avait que le photographe officiel du Vatican. C'était un moment privilégié. Tout le monde avait l'impression que François revivait. Il n'y avait plus de fatigue, mais de l'écoute et de la disponibilité. Ce Pape s'intéresse vraiment aux gens. Il les questionne. Il a un côté plus humain que certains de ses prédécesseurs, qui parfois regardaient déjà la personne suivante en touchant la main de celle qu'ils venaient de rencontrer. Je suis toujours impressionné quand je le vois dans ces moments.»

Le 21 juin, Jean-Claude ne s'est pas entretenu directement avec François. Sans regret. « J'avais eu l'occasion de le saluer à Sainte-Marthe et de lui parler lorsque j'avais accompagné à Rome Daniel Pittet qui le connaît bien. Je lui avais dit que son pontificat était un bienfait pour l'Eglise. Il m'a répondu en me demandant de prier pour lui.» Et de conclure: « François, c'est un sacré Pape ! »

Vivre ensemble

Les Cercles de silence



«Les Cercles de silence s'élèvent contre les atteintes à l'humanité des étrangers en situation irrégulière, particulièrement contre leur enfermement dans des centres de détention administrative.»

Agnès, alerte octogénaire y participe été comme hiver: «L'accueil en Europe n'est pas dut tout à la mesure de ce que nous pourrions offrir. Je suis révoltée contre les personnes qui, se justifiant derrière les lois, ne cherchent pas à comprendre ce que signifie fuir un pays en guerre.»

Par Nicole Andreetta

Les Cercles de silence

Le prochain Cercle de silence de Genève se déroulera le samedi 13 octobre 2018 entre 12h et 13h à Plainpalais, arrêt Cirque, tram 15

« Dans le silence, nous nous préparons intérieurement à nous engager plus à fond pour le respect des êtres humains. Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière, ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer. »

**TEXTE ET PHOTO
PAR NICOLE ANDREETTA**

Les Cercles de silence s'élèvent contre les atteintes à l'humanité des étrangers en situation irrégulière, particulièrement contre leur enfermement dans des centres de détention administrative.

Le premier Cercle s'est formé à Toulouse en automne 2007, sur l'initiative du frère franciscain Alain Richard. Depuis, dans plus d'une centaine de villes françaises, une fois par mois, des personnes de tous horizons se rassemblent en cercle dans un espace public et gardent le silence pendant une heure. Des pancartes renseignent les passants sur le but de cette démarche. Deux ou trois personnes distribuent des flyers avec des informations supplémentaires.

En Suisse, les Cercles de silence ont fait leur apparition en 2011. Celui de Genève se réunit 5 à 6 fois par an.



Un Cercle de silence à Genève pour dénoncer la détention administrative des familles et des enfants.

Agnès, alerte octogénaire y participe été comme hiver : « L'accueil en Europe n'est pas du tout à la mesure de ce que nous pourrions offrir. Je suis révoltée contre les personnes qui, se justifiant derrière les lois, ne cherchent pas à comprendre ce que signifie fuir un pays en guerre. Quand je pense à tous les morts engloutis dans les flots de la Méditerranée, je me dis que participer au Cercle, c'est vraiment peu de chose ! Mais c'est au moins quelque chose que je peux faire. »

Se mettre à l'écoute

Le silence donne la possibilité de se mettre à l'écoute de sa propre conscience : « Que faisons-nous subir à nos semblables ? Quelle part de responsabilité nous appartient ? Jusqu'où va notre désir de justice ? »

Le silence unit les personnes au-delà des idéologies ou des croyances. Vécu ainsi collectivement, il permet de réaliser que tous partagent la même humanité et que son non-respect porte atteinte à chacun et chacune.

Selon une des organisatrices : « En six ans, la situation ne s'est pas améliorée. C'est vraiment un engagement sur le long terme. Les réactions positives des passants, leurs questions et leurs paroles de soutien nous encouragent à poursuivre cette démarche. »



Synode des jeunes Edwige Larivé:

«En tant qu'étudiante en médecine, je serai confrontée dans mon travail à de nombreuses questions éthiques telles que le recours à *Exit* ici en Suisse. Cet acte nous paraît parfois justifié dans des situations où les patients vivent une souffrance invivable qui est parfois la conséquence de traitements que nous-mêmes leur avons recommandés et sans lesquels ils seraient partis plus tôt mais peut-être moins souffrants. Dans ces situations, sommes-nous censés juger seulement en âme et conscience d'accepter ou non le recours à *Exit*?»»

Réponse de Mgr Alain de Raemy:

«Pour tout ce qui concerne la vie, notre foi en Dieu est déterminante. Si on ne croit pas en Dieu, alors oui, on peut estimer être "les seuls maîtres à bord".»

« Nous n'avons pas à juger de la valeur d'une vie... serait-ce la nôtre! Nous ne l'avons pas inventée, nous l'avons reçue. Et nous sommes si mauvais juges... Nous avons donc l'obligation d'accueillir, de respecter, de protéger, et aussi de soigner et de soulager les souffrances de toute vie humaine.»

Réponse d'un évêque

En vue du **Synode des jeunes** qui se tiendra à l'automne 2018, le Pape invite nos jeunes à poser les questions qui les habitent.



PAR VINCENT LAFARGUE / PHOTOS: LDD, DR



Edwige Larivé, 22 ans, habitant les Plans-sur-Bex (VD), étudie la médecine et est également animatrice dans les camps vocations de Suisse romande. Edwige a posé plusieurs questions à nos autorités ecclésiales. Mgr Alain de Raemy a retenu celle-ci à laquelle il souhaite répondre :

«En tant qu'étudiante en médecine, je serai confrontée dans mon travail à de nombreuses questions éthiques telles que le recours à "Exit" ici en Suisse. Cet acte nous paraît parfois justifié dans des situations où les patients vivent une souffrance invivable qui est parfois la conséquence de traitements que nous-mêmes leur avons recommandés et sans lesquels ils seraient partis plus tôt mais peut-être moins souffrants. Dans ces situations, sommes-nous censés juger seulement en âme et conscience d'accepter ou non le recours à "Exit" ? »

L'évêque des jeunes, Mgr Alain de Raemy, répond ainsi :

Chère Edwige,

Pour tout ce qui concerne la vie, notre foi en Dieu est déterminante. Si on ne croit pas en Dieu, alors oui, on peut estimer être « les seuls maîtres à bord ».

Pour nous chrétiens: seul Dieu est Dieu et la vie vient de lui. Elle est sacrée. Nous n'avons aucun droit de décision sur elle. Nous ne sommes pas Dieu, et donc pas non plus notre propre dieu. Nous n'avons pas à juger de la valeur d'une vie... serait-ce la nôtre! Nous ne l'avons pas inventée, nous l'avons reçue. Et nous sommes si mauvais juges... Nous avons donc l'obligation d'accueillir, de respecter, de protéger, et aussi de soigner et de soulager les souffrances de toute vie humaine. Nous n'avons pas le droit de la violenter ou de la violer..., encore moins de la supprimer, et pas non plus de la laisser souffrir!

Mais offrir la possibilité du suicide, c'est communiquer clairement que nous acceptons l'éventualité de renoncer à continuer d'aider, que nous serions soulagés que le souffrant disparaisse avec sa souffrance. Et nous prenons ainsi la place de Dieu, en maîtres et juges de la valeur d'une vie.

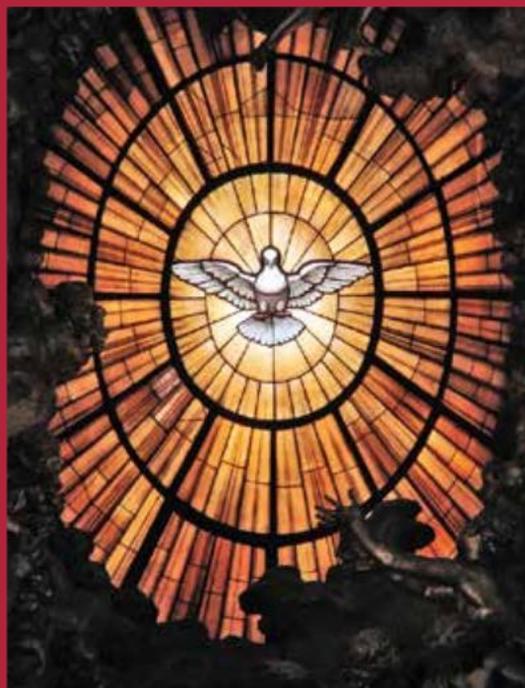
Et n'oublions pas que tout suicide laisse des traces dans la conscience des autres, et des proches en particulier... Tous peuvent se sentir coresponsables et le vivre comme un déni à leur affection. C'est presque comme de leur claquer la porte...

Ta profession sera de sauver des vies, dans tous les sens du terme sauver, aussi en laissant partir une personne en paix quand son corps perd toutes ses ressources. Donc sans la prolonger avec acharnement, en jouant là aussi à l'apprenti-sorcier...

Chère Edwige, si tu pouvais t'investir dans les soins palliatifs! Les possibilités de mieux soulager les souffrances ne sont de loin pas toutes appliquées ni même découvertes. Il est plus facile d'achever que d'aider... Que Dieu nous garde dans le respect sacré de la vie de toute personne, à commencer par la nôtre, conscients que cela a des implications à chaque moment, et pas seulement au début et à la fin!

+ Alain de Raemy, l'évêque des jeunes





Familles Esprit de famille

«L'Esprit Saint se joint à notre esprit, il ne s'y substitue pas. Il n'agit donc pas en court-circuitant notre volonté mais en la dynamisant.»

«Concrètement, ces dons activent la foi, l'espérance et la charité dans les situations qui tissent notre quotidien, que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou encore dans nos engagements sociaux.»

«Comment? Par le désir et la prière. "Viens Esprit Saint" est une belle invocation qui peut devenir comme un réflexe du cœur dans chaque situation que nous rencontrons.»

Par Bertrand Georges

Sagesse, intelligence, conseil, force, science, piété et crainte du Seigneur... Non pas des super-pouvoirs, mais des dons « sur-naturels » offerts par l'Esprit Saint pour affronter les défis de la rentrée. Et ce aussi bien dans la cour de récréation qu'en famille ou au travail.

PAR BERTRAND GEORGES

PHOTO: DR

L'Esprit Saint se joint à notre esprit, il ne s'y substitue pas. Il n'agit donc pas en court-circuitant notre volonté mais en la dynamisant. On pourrait dire que les « sept dons de l'Amour de Dieu » sont à l'âme ce que les voiles sont à la barque: ils permettent au vent de l'Esprit de s'y engouffrer pour la faire avancer plus vite. Concrètement ces dons activent la foi, l'espérance et la charité dans les situations qui tissent notre quotidien, que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou encore dans nos engagements ecclésiaux.

Le don de piété nous établit dans une profonde communion avec Dieu.

Le don de conseil nous permet de discerner en toute situation ce qui est juste et quelle attitude avoir envers ceux qui nous entourent.

Le don d'intelligence nous aide à mieux comprendre la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Eglise.

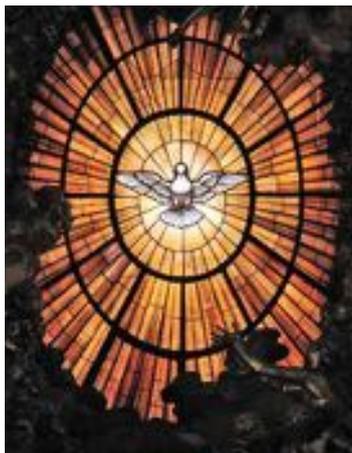
Le don de crainte nous garde dans un tel amour de Dieu que l'on craint de l'offenser. Il nous aide aussi à mieux prendre conscience de notre petitesse et de sa majesté.

Le don de science nous éclaire afin de mieux nous connaître et mieux connaître les autres.

Le don de force nous renforce dans notre décision de faire le bien et de renoncer au mal.

Le don de sagesse nous conduit à nous unir à la volonté de Dieu, à aimer ce que Dieu aime et donc, ceux que Dieu aime. Utile en famille!

L'Esprit Saint n'a pas été donné une fois pour toutes à la Pentecôte. Jésus le répand continuellement sur l'Eglise. « *Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous: l'Esprit de vérité.* »¹ A nous de l'accueillir. Comment? Par le désir et la prière. « Viens Esprit Saint » est une belle invocation qui peut devenir comme un réflexe du cœur dans chaque situation que nous rencontrons. Bonne rentrée, dans la joie, la force et la douceur de l'Esprit!



Jésus répand continuellement l'Esprit Saint sur l'Eglise.

¹ Jn 14, 16-17

A la découverte de l'art A la croisée des chemins



«Créée par l'artiste aigaunois Jean-Pierre Coutaz, une croix découpée en quatre parties, couvrant ainsi les quatre points cardinaux, étend ses bras en signe d'accueil.»

«Odn fait remonter cette forme de croix à celle que portaient les chevaliers de Saint-Maurice au Moyen Age. Elle rappelle la croix de Jérusalem, carrée et portant également à ses extrémités un élément décoratif, dit "béquille" ou "tau".»

«Image donc fugace, sur la voie publique, mais qui invite à prendre plus de temps dans un des lieux plus propices à la prière.»

Par Pascal Bovet

A la croisée des chemins



On fait remonter cette forme de croix à celle que portaient les chevaliers de Saint-Maurice au Moyen Age.

PAR PASCAL BOVET / PHOTO: JEAN-PIERRE COUTAZ

A l'entrée de Saint-Maurice, en provenance de Martigny, à peine avez-vous quitté l'auto-route qu'un giratoire vous oblige à contourner la grande croix à contourné le centre.

Créée par l'artiste aigaunois Jean-Pierre Coutaz, une croix découpée en quatre parties, couvrant ainsi les quatre points cardinaux, étend ses bras en signe d'accueil.

Une croix un peu particulière, on l'a dit, tréflée car ses quatre bras égaux se terminent par un découpage en forme de trèfle évoquant à son tour une croix.

On fait remonter cette forme de croix à celle que portaient les

chevaliers de Saint-Maurice au Moyen Age. Elle rappelle la croix de Jérusalem, carrée et portant également à ses extrémités un élément décoratif, dit « béquille » ou « tau ».

Le découpage et la perspective changeante font apparaître progressivement l'ensemble de la croix, suivant votre point de vue que vous n'avez pas le temps d'apprécier... vous roulez!

Image donc fugace, sur la voie publique, mais qui invite à prendre plus de temps dans un des lieux plus propices à la prière.

Compléments à l'éclairage



Saint-Augustin

Chrétiens au cœur du monde laïc

Secteur d'Aigle



«Chrétiens, nous vivons dans un environnement laïc qui tire son essence de trois principes universellement reconnus: la liberté de conscience, l'égalité de tous devant la loi, la séparation des institutions publiques et religieuses.»

«En s'imprégnant des paroles du Christ, le croyant réussira à faire coexister les commandements divins et les lois laïques.»

«Certes le pouvoir humain est temporel. Mais le chrétien doit être "*l'âme du monde*" (Epître à Diognète) et devenir comme le ferment dans la pâte.»

Par Jean-Marc Nemer

Sommaire

02	Editorial
03-05	Secteur
06	Portrait
I-VI	Cahier romand
07	A petits pas dans notre diocèse
08-10	Secteur
11	Agenda
12	Prière
	Infos utiles
	Adresses

Chrétiens au cœur du monde laïc

PAR JEAN-MARC NEMER
PHOTO: DR

Chrétiens, nous vivons dans un environnement laïc qui tire son essence de trois principes universellement reconnus:

- la liberté de conscience;
- l'égalité de tous devant la loi;
- la séparation des institutions publiques et religieuses.

Au sein de cet espace, le croyant essaie de vivre ses convictions d'une manière équilibrée lui permettant de s'épanouir. Le chrétien se réfère aux paroles du Christ qui livre un message de distanciation entre les pouvoirs: «*Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.*» (Mc 12, 13-17; Mt 22, 15-22; Lc 20, 20-26)

Ce verset doit guider le regard du chrétien vis-à-vis de la laïcité. En s'imprégnant des paroles du Christ, le croyant réussira à faire coexister les commandements divins et les lois laïques. L'équilibre ainsi trouvé aboutira à ce que le sacré ne soit pas en opposition avec le monde. La séparation des deux pouvoirs n'a pas de sens. Au contraire, le dialogue doit s'instaurer entre le spirituel et le temporel. C'est cette idée que le pape Paul VI développe au chapitre 67 de l'encyclique *Ecclesiam Suam*. L'Eglise doit rechercher le dialogue avec la société contemporaine nourrie des idées laïques et faire tomber toute barrière qui se dresserait entre l'Eglise et la société civile.

Certes le pouvoir humain est temporel. Mais le chrétien doit être «*l'âme du monde*» (Epître à Diognète) et devenir comme le ferment dans la pâte. Son devoir premier est d'annoncer le salut par Jésus-Christ, mais soutenu par l'Esprit Saint il œuvrera ainsi pour que soient vécues au milieu des hommes la paix, la justice et la charité. Par l'accomplissement de cette mission, l'Eglise occupera un rôle primordial dans un environnement laïc.

Editeur

St-Augustin SA, case postale 51, 1890 St-Maurice

Directrice générale

Dominique-A. Puenzieux

Rédaction en chef

Dominique-A. Puenzieux

Secrétariat

Tél. 024 486 05 25 | fax 024 486 05 36

E-mail: bpf@staugustin.ch

Rédaction locale

Cure catholique d'Aigle

Tél. 024 466 23 88

E-mail: paroisse.aigle@cath-vs.ch

Maquette

Essencedesign SA, Lausanne

Abonnement

Annuel: Fr. 40.-

Aigle, Bex, Leysin/Les Ormonts,

Ollon, Roche et Villars/Gryon

CCP 18-25238-2

Photo de couverture

Drapeaux avec des signes chrétiens, en particulier des croix. Photos: DR



INSTALLATIONS SANITAIRES
COUVERTURE Maitrise fédérale FERBLANTERIE

Raphaël Morezzi

Place Alphonse Mex 1860 AIGLE
Tél. 024 466 26 12
Fax 024 466 65 87

Lunetterie de Bex
OPTIQUE • VERRES DE CONTACT
Rainer Bätz
Maître opticien – Opticien diplômé

Rue Centrale 27 1880 Bex
Tél. 024 463 43 43 Fax 024 463 43 46

LANTOVA
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
1884 VILLARS-SUR-OLLON

Des petits - aux grands travaux!
Bâtiment - Génie civil - Rénovation

Tél. 024 496 30 30 - Fax 024 496 30 39

Pharmacie du Centre

M.-J. Bacca, Pharmacien

Place du Centre – Aigle

Tél. 024 466 23 51



Homéopathie
Cosmétique
Diététique adulte et enfant
Produits naturels

GUARNACCIA

Constructions Métalliques SA

Ch. des Isles 20 – CP 304 – 1860 Aigle

Tél. 024 466 44 70 – Fax 024 466 17 27

GIPPA Michel

Ferblanterie – Couverture

Rue du Rhône 30 1860 Aigle

Tél. 024 466 28 30

Fax 024 466 66 16

Foi et politique: est-ce compatible?

Au large



«Ainsi les politiciens croyants sont priés de la mettre en sourdine en leur rappelant qu'il faut "rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu".»

«Et si on offrait à nos élus une petite carte avec les versets 35 et 36 de l'Évangile de Matthieu 25: j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez accueilli... Ils doivent souvent débattre de ces sujets !»

Par Christian Moullet

Sommaire

- 02 Editorial
- 03-04 Pèlerinage en Pologne
- 05-08 Des politiciens témoignent

I-VIII Cahier romand

- 9 Retour sur la visite du Pape
- 10-11 Entretien avec le vicaire épiscopal
- 12 Jubilé pour l'abbé Lukasz
- 13 Agenda paroissial
- 14 Horaire des messes
- 15 L'abbé Jean-Luc s'en va
- 16 Coquillages
Au livre de vie

Editeur

St-Augustin SA, case postale 51, 1890 St-Maurice

Directrice générale

Dominique-A. Puenzieux

Rédaction en chef

Dominique-A. Puenzieux

Secrétariat

Tél. 024 486 05 25 | fax 024 486 05 36

E-mail : bpf@staugustin.ch

Administration du bulletin

Secrétariat de la paroisse Saint-Laurent Estavayer
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
et de 14h à 17h
Rue Saint-Laurent 9, 1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 663 81 18
Courriel : paroisse-st-laurent@bluewin.ch
CCP 17-10203-4

Rédaction

Comité de rédaction de la paroisse
Saint-Laurent Estavayer
Coordinateur : Claude Jenny
Courriel : aularge@bluewin.ch – Tél. 079 401 65 39

Prix de l'abonnement

Fr. 38.- l'année / Fr. 100.- l'annonce

Maquette

Essencedesign SA, Lausanne

Photo de couverture

L'abbé Lukasz et deux participants au pèlerinage en Pologne vécu en juillet par une quarantaine de jeunes de la paroisse. Ici, à Wadowice, ville natale de Jean-Paul II
Photo : Gérard Dévaud

Prochain numéro

L'accompagnement du deuil

Ce journal est au service des douze communautés de la paroisse Saint-Laurent Estavayer :

Bussy, Cheyres, Cugy, Estavayer-le-lac, Font, Les Montets, Lully, Murist, Notre-Dame des Flots, Nuvilly, Seiry et Vuissens

Foi et politique : est-ce compatible ?

PAR CHRISTIAN MOULLET
PHOTO : DR

Foi et politique : est-ce compatible ? Question piège si on met foi en concurrence avec engagement politique. En démocratie prévaut la stricte séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire). Alors quand il s'agit des convictions religieuses, c'est encore plus vrai. Ainsi les politiciens croyants sont priés de la mettre en sourdine en leur rappelant qu'il faut « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Et pourtant, en tant que croyants, peuvent-ils laisser de côté la parole du Christ, « celui qui veut être le plus grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur (Mt 20, 27) » ainsi que le geste hautement explicite du lavement des pieds ? Mais un geste et une phrase tirée de son contexte ne peuvent réconcilier foi et politique. C'est l'Evangile tout entier qui valorise les questions politiques pour indiquer une autre façon de vivre : se mettre au service de son prochain dans des valeurs importantes telles que partage, solidarité, paix et pardon.



Par conséquent, foi chrétienne et politique peuvent se conjuguer en mettant en œuvre un esprit intégral de service. Premièrement le politicien croyant devrait faire fi des calculs électoraux, maintenir le dialogue entre tous et cultiver l'écoute, ceci dans le respect de l'adversaire. Deuxièmement, il devrait mettre en pratique les valeurs évangéliques, ce que le pape François nous rappelle sans cesse : avoir le souci du bien commun et de l'écologie, prêter sa voix aux sans voix et aux démunis, s'engager pour les plus faibles d'ici et d'ailleurs, ceci dans l'humilité et la simplicité.

Et si on offrait à nos élus une petite carte avec les versets 35 et 36 de l'Evangile de Matthieu 25 : j'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez accueilli... Ils doivent souvent débattre de ces sujets !

Dans ce journal, nous vous livrons les témoignages de quatre personnalités qui conjuguent foi et politique – Pages 5 à 8

SANDOZ
PAYSAGES & PÉPINIÈRES
1470 Bollion

GIACOMOTTI SA
BÂTIMENT
GÉNIE CIVIL
026 663 14 05
1470 Estavayer-le-Lac

etoile Filante
Voyages
Etoile Filante Sàrl
Ch. du Bugnonet 10
1470 Lully /
Estavayer-le-Lac
Tél. 026 663 21 84
www.etoile-filante.ch

Bougies pour chaque événement
RAEMY SA
Naissance • Anniversaire
Baptême • Communion
Confirmation • Mariage
Rte Pierre Verly 6 • Zone industrielle 2 • 1762 Givisiez

Genève adopte des dispositions législatives controversées sur la laïcité

Le lien des paroisses



«Le Grand Conseil de Genève a promulgué une nouvelle "Loi sur la laïcité de l'Etat (LLE)" le 26 avril 2018. Son chapitre 1 définit les principes:

Article 1: la présente loi a pour buts

- a) De protéger la liberté de conscience, de croyance et de non-croyance
- b) De préserver la paix religieuse
- c) De définir le cadre approprié aux relations entre les autorités et les organisations religieuses.»

«L'article 11 définit "L'enseignement du fait religieux dans les établissements scolaires publics dans sa diversité. La laïcité de l'Etat doit être respectée et tout prosélytisme est interdit".»

«Cette loi servira-t-elle de pare-feu contre les excès ou est-elle une atteinte aux droits fondamentaux?»

Par Karin Ducret

Genève adopte des dispositions législatives controversées sur la laïcité

ACTUALITÉ

PAR KARIN DUCRET
PHOTO: DR

Le terme *laicus* est utilisé dans le vocabulaire des Eglises chrétiennes dès l'Antiquité tardive pour désigner toute personne de la communauté qui n'est ni clerc, ni religieux c'est-à-dire profane en matière de théologie. Il faut toutefois distinguer le *caractère séculier d'une société* – la population manifeste une certaine indifférence religieuse – de la *laïcité* proprement dite – les institutions d'Etat ne sont soumises à aucune contrainte de nature religieuse, spirituelle ou théologique.

Le Grand Conseil de Genève a promulgué une nouvelle «Loi sur la laïcité de l'Etat (LLE)» le 26 avril 2018. Son **chapitre 1** définit les principes:

Article 1: la présente loi a pour buts

- a) de protéger la liberté de conscience, de croyance et de non-croyance
- b) de préserver la paix religieuse
- c) de définir la cadre approprié aux relations entre les autorités et les organisations religieuses.

L'art. 2 définit notamment la laïcité de l'Etat comme principe de neutralité de l'Etat dans les affaires religieuses et **L'art. 3** la neutralité religieuse de l'Etat: il ne salarie ni ne subventionne aucune activité culturelle. **L'alinéa 3** de cet article fixe que « Les membres du Conseil d'Etat, d'un exécutif communal, ainsi que les magistrats du pouvoir judiciaire et de la Cour des comptes, observent cette neutralité religieuse dans le cadre de leurs fonctions et, lorsqu'ils sont en contact avec le

public, ils s'abstiennent de signaler leur appartenance religieuse par des propos ou des signes extérieurs ». **L'Art. 11** définit « L'enseignement du fait religieux dans les établissements scolaires publics dans sa diversité. La laïcité de l'Etat doit être respectée et tout prosélytisme est interdit ».

Quatre comités issus des partis de gauche et d'associations s'attaquent à cette loi par référendum. Ses représentants dénoncent une loi « discriminatoire et contraire aux droits fondamentaux ». Le référendum du comité « Laïcité démocratique » défend les libertés fondamentales de manifestations. « Le comité féministe » cible un aspect de la loi qui s'attaque aux droits des femmes de confession musulmane et « prive les femmes portant un voile d'une partie de leurs droits politiques ». Le troisième référendum concerne « les droits humains ». La nouvelle loi « définit la laïcité comme une police des consciences et plus comme la liberté des religions », selon le comité. Le quatrième comité, responsable de « l'action syndicale », dénonce un texte qui « privilégie l'apparence à la performance ». Ce référendum combat l'interdiction de tout signe ostentatoire des employés. « En disant que certains signes religieux sont acceptables et d'autres pas, la loi ouvre la porte à l'arbitraire ».

Cette loi servira-t-elle de pare-feu contre les excès ou est-elle une atteinte aux droits fondamentaux ?



La laïcité prévaut dans la République et canton de Genève.

La nouvelle loi sur les Eglises nationales

Paroisse catholique de langue française de Berne



«Dès le 1^{er} janvier 2020, l'Eglise nationale catholique connaîtra une réforme profonde qui redéfinira ses responsabilités par rapport à celles du canton.»

«D'un point de vue politique, c'est une décentralisation dans le sens qu'à la place du canton de berne ce seront les Eglises nationales qui seront responsables de la gestion de leurs agents pastoraux. Le canton continuera à mettre les moyens financiers à disposition des Eglises nationales.»

«Dans le cadre du projet "Perspectives 2020", l'Eglise nationale façonne l'avenir en s'occupant d'une part des nouvelles structures et fonctions permettant le déploiement du message défini par le diocèse et d'autre part des exigences futures dans le travail diaconal et pastoral.»

[www.cathberne.ch/Eglise nationale](http://www.cathberne.ch/Eglise_nationale)

Propos recueillis par Xavier Pfaff

La nouvelle loi sur les Eglises nationales

TÉMOIN

Dès le 1^{er} janvier 2020, l'Eglise nationale catholique connaîtra une réforme profonde qui redéfinira ses responsabilités par rapport à celles du canton. Quels en seront les enjeux et les conséquences? Quelques éléments de réponses de Marie-Louise Beyeler, observatrice et actrice privilégiée du dossier; portrait et témoignage.



Marie-Louise Beyeler

**PROPOS RECUEILLIS PAR XAVIER PFAFF
PHOTO: RP**

Une position unique

Observatrice privilégiée, Marie-Louise Beyeler l'est à plus d'un titre. Après une carrière de 30 ans dans le journalisme puis une Maîtrise en théologie, Marie-Louise Beyeler se voit confier de plus en plus de responsabilités au sein de l'Eglise: «Je suis actuellement Conseillère synodale de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne, mais j'ai aussi un rôle diocésain en tant que *Pastoralraumleiterin*, c'est-à-dire responsable de l'Unité pastorale du Seeland. Cette position unique me permet d'avoir une vue d'ensemble des rôles, mais aussi de comprendre au mieux les enjeux respectifs.»

L'Eglise nationale: un rôle plus important et de nouveaux défis

La nouvelle loi sur les Eglises nationales

va en définir ses nouvelles responsabilités. «D'un point de vue politique, c'est une décentralisation dans le sens qu'à la place du canton de Berne ce seront les Eglises nationales qui seront responsables de la gestion de leurs agents pastoraux. Le canton continuera à mettre les moyens financiers à disposition des Eglises nationales. Celles-ci assureront désormais un rôle plus important dans la gestion de leurs ressources et l'organisation des structures. L'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne continuera d'assurer des prestations suprarégionales dans plusieurs domaines de la pastorale, tels que: la pastorale des étudiants (aki), le Centre catéchétique (Fachstelle Religionspädagogik), le travail de la jeunesse (Jubla ou bien Jungwacht Blauring), et les aumôneries spécialisées comme celles des hôpitaux et des prisons, des zones touristiques, l'assistance spirituelle en cas d'urgence, la pastorale des personnes sourdes et malentendantes et des fidèles de langues étrangères. Dans le cadre du projet "Perspectives 2020", l'Eglise nationale façonne l'avenir en s'occupant d'une part des nouvelles structures et fonctions permettant le déploiement du message défini par le diocèse et d'autre part des exigences futures dans le travail diaconal et pastoral.» (www.cathberne.ch/Eglise_nationale)

La position de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne se voit ainsi renforcée par cette réforme. Il lui appartient désormais d'exprimer efficacement ses nouvelles responsabilités, de poursuivre ses missions dans une structure appropriée et de trouver une forme inédite de partenariat avec le diocèse et le canton.



RUDOLF EGLI AG
POMPES FUNEBRES
BERNE ET REGION

Breitenrainplatz 42, 3014 Berne

Tél. 031 333 88 00

Fax 031 333 88 30

office@egli-ag.ch

www.egli-ag.ch

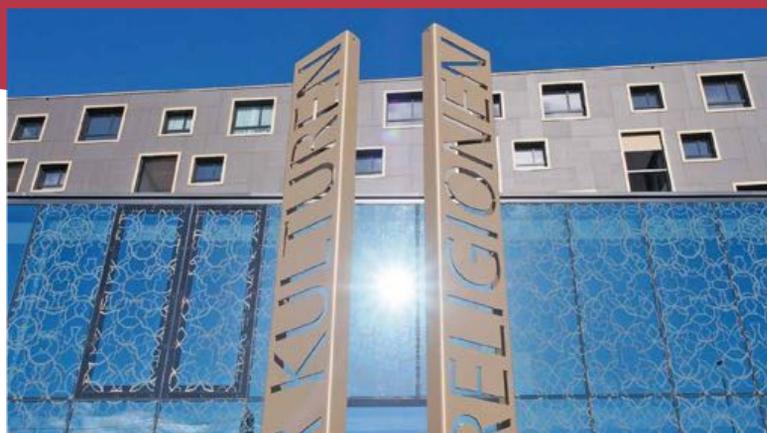
Internet

Actualité de la paroisse

www.paroissecatholiquefrancaiseberne.ch

Oui à la laïcité – Non au laïcisme !

Paroisse catholique de langue française de Berne



«La laïcité n'a pas pour but de faire disparaître la religion de l'espace public, mais de bien délimiter le domaine du spirituel et du temporel. L'Etat est laïque, la société ne l'est pas.»

«En revanche le laïcisme exclut tout contact entre l'Etat et les religions, qu'il relègue dans la seule sphère privée. Cette conception coupe l'Etat de ses racines historiques et de ses fondements moraux.»

«Le pape François, dans un entretien au journal *La Croix* a été clair: "Un Etat doit être laïque. Les Etats confessionnels finissent mal. Cela va contre l'Histoire. Je crois qu'une laïcité accompagnée d'une solide loi garantissant la liberté religieuse offre un cadre pour aller de l'avant... On doit pouvoir professer sa foi non pas à côté, mais au sein de la culture.»

Par Marie-France Celier

Oui à la laïcité – Non au laïcisme!

FORMATION

La laïcité suscite nombre de débats dans notre société, confrontée aux violences et aux persécutions au nom d'une conception abusive de la religion. En Europe notamment, des voix s'élèvent pour bannir les religions de l'espace public, pensant mettre ainsi un frein à ces violences. Non seulement c'est oublier l'influence d'Internet et des réseaux sociaux, mais c'est une conception erronée de la laïcité.

PAR MARIE-FRANCE CELIER

PHOTO : BERNE TOURISME

Laïcité n'est pas laïcisme

La laïcité constate la séparation juridique de l'Etat et des religions pour mettre fin à toute confusion entre le temporel et le spirituel. L'Etat garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, le dialogue existe entre les sphères politique et religieuse, mais dans le respect de l'autonomie de chacune. La laïcité n'a pas pour but de faire disparaître la religion de l'espace public, mais de bien délimiter le domaine du spirituel et du temporel. L'Etat est laïque, la société ne l'est pas.

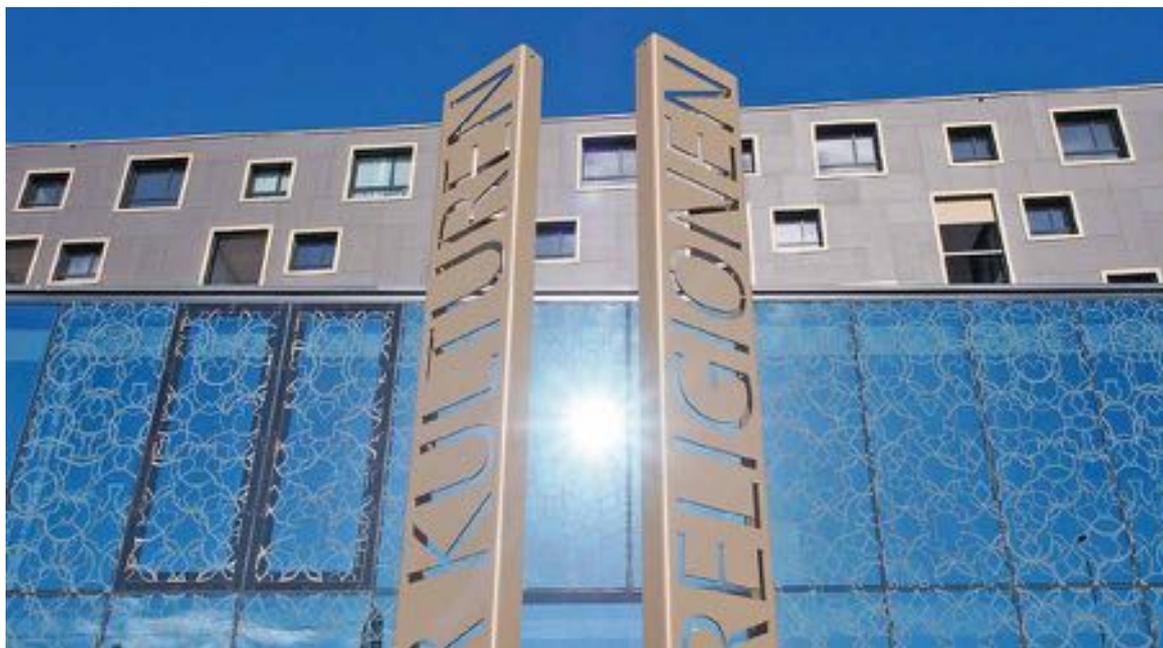
En revanche le laïcisme exclut tout contact entre l'Etat et les religions, qu'il relègue dans la seule sphère privée. Cette conception coupe l'Etat de ses racines historiques et de ses fondements moraux, cette neutralité risquant de devenir ce que le philosophe Fabrice Hadjadj appelle « la religion de l'antireligion » et « le contraire de la laïcité » (Entretiens de Royaumont, 2.12.2016).

L'Eglise et la laïcité

Si les premiers chrétiens, persécutés dans

l'Empire romain, ont lutté pour le libre exercice de leur religion, la reconnaissance du christianisme comme religion d'Etat par l'empereur Théodose en 380 a conduit, en Occident, à une collusion entre les pouvoirs politique et religieux, qui n'a pris fin qu'au XX^e siècle et tout spécialement lors du Concile Vatican II. Dans la Déclaration *Gaudium et Spes*, le Concile reconnaît l'autonomie des réalités terrestres, et exhorte « les chrétiens, citoyens de l'une et de l'autre cité, à remplir avec zèle et fidélité leurs tâches terrestres, en se laissant conduire par l'esprit de l'Evangile ». De son côté, la Déclaration *Dignitatis Humanae* affirme le droit à la liberté religieuse, fondé sur la dignité de la personne humaine, et qui « doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil ».

Le pape François, dans un entretien au journal *La Croix* (19.5.2016), a été clair : « Un Etat doit être laïque. Les Etats confessionnels finissent mal. Cela va contre l'Histoire. Je crois qu'une laïcité accompagnée d'une solide loi garantissant la liberté religieuse offre un cadre pour aller de l'avant... On doit pouvoir professer sa foi non pas à côté, mais au sein de la culture. »



Maison des religions, Europaplatz, Berne.

Témoignages



Saint-Augustin

Le premier citoyen du pays agit en pensant à son prochain Au large



Dominique de Buman, président du Conseil national en 2018:

«Je m’imagine que même si c’était sans doute inconscient au départ, mon intérêt pour la chose publique, c’est-à-dire pour autrui, soit en corrélation plus ou moins liée à la foi qui fait que le prochain existe.»

«L’important est de voir comment avoir le courage de sa foi et comment en témoigner sans faire du prosélytisme maladroit. On peut et on doit témoigner de sa foi, sans mettre d’autres personnes avec d’autres visions dans le malaise. Je ne veux jamais les écraser avec mes convictions.»

Propos recueillis par André Pilonel

Le premier citoyen du pays agit en pensant à son prochain

TÉMOINS

PAR ANDRÉ PILLONEL
PHOTO: DR

Auriez-vous osé offrir un porte-clés au Souverain pontife? C'est ce qu'a fait le président du Conseil national à l'occasion d'une audience privée accordée par le pape François aux autorités suisses lors de l'assermentation des gardes pontificaux en mai. Dominique de Buman lui a en effet remis un exemplaire à l'effigie de saint Nicolas de Flüe.

J'ai fait réaliser ces porte-clés à l'occasion de mon accession au perchoir. C'est une manière de me placer sous la tutelle du patron de notre pays

Quel est le rôle de votre foi dans votre engagement politique?

Je m'imagine que même si c'était sans doute inconscient au départ, mon intérêt pour la chose publique, c'est-à-dire pour autrui, soit en corrélation plus ou moins liée à la foi qui fait que le prochain existe. Se pose ensuite une question, celle du choix ou du chemin politique. En tant que croyant, j'avais une sympathie naturelle pour un parti qui vise des objectifs chrétiens. Dans ma famille, on ne faisait pas de politique, mais on avait une sympathie historique pour ce parti. Je referais le même choix aujourd'hui, dans la mesure où c'est là où je peux le mieux concilier mes convictions personnelles et l'engagement au quotidien.

Vous acceptez que d'autres puissent choisir une autre option?

Tout à fait. Plus les années passaient, plus j'ai compris qu'il existe beaucoup d'incarnations d'un idéal, sous des formes politiques diverses. Je connais des gens engagés en politique, qui appartiennent à tous les partis politiques. Il n'y a aucune exclusion. Dans mon parti, il y a cette aspiration essentielle, cette vision chrétienne. Mais des personnes préfèrent garder cet univers pour elles dans leur vie personnelle, mais pas le manifester dans leur vie



Dominique de Buman, président du Conseil national en cette année 2018.

politique et publique. En trente ans, j'ai rencontré des gens qui avaient des convictions de foi similaires aux miennes, mais avec un engagement partisan différent.

Comment peut-on témoigner de sa foi?

L'important est de voir comment avoir le courage de sa foi et comment en témoigner sans faire du prosélytisme maladroit. On peut et on doit témoigner de sa foi, sans mettre d'autres personnes avec d'autres visions dans le malaise. Je ne veux jamais les écraser avec mes convictions. Notre société civile est ouverte à tous, quelles que soient les croyances, l'absence de croyance et toutes les nuances possibles d'agnosticisme. Cela fait surtout partie de l'engagement chrétien que de respecter les autres. Il se peut que nous arrivions à faire partager à quelqu'un nos propres convictions, mais uniquement par le cœur, l'esprit, la raison, la sagesse, jamais par la contrainte, la violence ou le mépris. C'est sans doute pour cette raison que nous connaissons une forme appréciable de paix religieuse en Suisse.

JP HAENGGELI Sàrl
Travaux d'entretien & Aménagements extérieurs
Haenggeli Jean-Pierre
Pré de la vigne 80 • 1468 Cheyres
Tél. 026 663 42 02 • Mobile 079 275 81 42
jp.haenggeli@bluewin.ch

Cycles-Motos Zanone
Route du Port 12 1470 Estavayer-le-Lac
026 663 36 06

ZURICH
ZURICH, Agence Générale de la Broye

pharmacieplus du camus
LIVRAISONS GRATUITES À DOMICILE
Homéopathie
Phytothérapie
Rue du camus 2
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 663 99 22

Baudois Fils SA
Menuiserie générale
1470 Estavayer-le-Lac
Tel. 026 663 12 78
contact@menuiserie-baudois.ch

***** hôtel Restaurant du Port**

AGRI CENTRE BROYE
Estavayer-le-Lac 026/663.90.90
Cugy 026/662.44.44

ARCHIGROUPE ESTAVAYER SA
Atelier d'architecture
Etienne BUCHS, administrateur
Route d'Yverdon 20 / CP
1470 Estavayer-le-Lac

Nicolas Kilchoer, un préfet qui sait marier loi et foi

Au large



«Ces valeurs fondamentales, que je transmets à mes enfants, permettent d'aplanir ou d'apaiser les conflits. La culture judéo-chrétienne, qui promeut ces idéaux, est la base de notre société. Elle mérite ainsi d'être défendue avec conviction.»

«Parfois, lors de conciliation particulièrement houleuses, on peut demander aux personnes: "Quelles sont les valeurs qui vous portent, quelles sont vos convictions, à quoi croyez-vous?" Cela permet de calmer le jeu, de prendre du recul et de recentrer la conciliation dans le respect.»

Propos recueillis par Christian Moullet

Nicolas Kilchoer, un préfet qui sait marier loi et foi

TÉMOINS

Le rôle d'un préfet est d'appliquer la loi. Mais d'être imprégné de valeurs chrétiennes, comme c'est le cas pour Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye, est bénéfique. Car il peut veiller à l'application de la loi en ayant constamment à l'esprit l'intérêt général. Interview.

PAR CHRISTIAN MOULLET
PHOTO: LDD

Ces dernières années, lors de différentes rencontres, nous avons eu l'occasion de partager ensemble sur nos convictions religieuses. Pour les lecteurs de notre journal paroissial, pouvez-vous nous en parler?

J'ai été élevé dans une famille croyante et pratiquante. Pour ma part, je ne suis pas le plus fervent des pratiquants, mais je pense qu'il y a des valeurs fondamentales qui sont essentielles à la vie en société comme le respect de l'autre, l'égalité, le vivre ensemble et l'altruisme. Ces valeurs fondamentales, que je transmets à mes enfants, permettent d'aplanir ou d'apaiser les conflits. La culture judéo-chrétienne, qui promeut ces idéaux, est la base de notre société. Elle mérite ainsi d'être défendue avec conviction.

Est-il possible de concilier engagement politique et valeurs chrétiennes?

Oui. C'est même parfois complémentaire. En politique, on s'intéresse au bien commun. Et si le bien est collectif, il passe aussi par ces valeurs chrétiennes où l'on respecte l'autre. Donc foi et politique ne sont pas antinomiques du tout, il y a un lien entre intérêt général et valeurs fondamentales chrétiennes.

Est-ce que vous auriez un exemple concret où vous mettez en avant les valeurs qui vous portent?

Parfois, lors de conciliations particulièrement houleuses, on peut demander aux personnes: « Quelles sont les valeurs qui vous portent, quelles sont vos convictions, à quoi croyez-vous? » Cela permet de calmer le jeu, de prendre du recul et de recentrer la conciliation dans le respect.



Nicolas Kilchoer: un préfet qui porte les valeurs chrétiennes.

En politique, on dit qu'il y a la loi et l'esprit de la loi. Est-ce que le préfet a une marge de manœuvre face à la loi?

Face à la loi, il y a parfois une petite marge de manœuvre qui permet d'aller au fond de soi et se poser la question de l'intérêt général de toutes et tous, d'où l'importance de savoir d'où l'on vient et quel est le socle sur lequel reposent ses convictions.

Le pape François prend souvent des positions très tranchées face à des sujets qui concernent aussi la politique.

Le pape François sort de l'ordinaire par son franc-parler et ses origines. On sent qu'il aime aller sur le terrain. Il aime agir pour les gens et souhaite la proximité. Je trouve que c'est une véritable chance d'avoir un représentant de l'Eglise qui ose aborder des sujets comme l'écologie, l'immigration, la pauvreté ou en visitant des prisonniers. J'ai beaucoup de respect pour ce Pape.

Bio express

Enfance à Courtaman.
Licence en sciences politiques à l'université de Neuchâtel.
Master en études européennes à Bâle.
A travaillé dans un grand groupe bancaire, au Palais fédéral et au Grand Conseil fribourgeois comme collaborateur scientifique, puis comme conseiller en développement durable et durabilité d'entreprise.
Syndic de Châtillon de 2011 à 2016.
Elu en 2016 préfet de la Broye.

 **A. Bise & Fils S.A.**
Ferblanterie • Sanitaire • Chauffage
Paratonnerre • Installation de gaz
Route d'Yverdon 27 • 1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 663 18 64 • Natel 079 418 69 30

 **UBS**

 **PÉRISSET SA**
POMPES FUNÈBRES
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
1470 Estavayer-le-Lac
026 663 10 83

A LA ROSE D'ESTAVAYER
Grand Rue 10
1470 Estavayer-le-Lac
T 026 663 12 21
www.rose-destavayer.ch
rosedestavayer@bluewin.ch

Eric Collomb, patron, député et chrétien par l'exemple

Au large



«Bien sûr une entreprise doit être rentable, raison pour laquelle je suis plutôt un démocrate-chrétien de droite lors des débats de nature économique et je sais me montrer bagarreur lorsqu'il s'agit d'obtenir un marché.»

«Le rendement? Il en faut, mais viser uniquement le profit n'a pas de sens! Ce n'est pas chrétien! Le plus précieux est le capital humain. C'est lui qu'il faut faire fructifier.»

Propos recueillis par Claude Jenny

Eric Collomb, patron, député et chrétien par l'exemple

TÉMOINS

Eric Collomb est un personnage atypique. Dans tous ses rôles, il cultive un sens des valeurs que non seulement il défend mais traduit en actes. Pour sa famille, en tant que chef d'entreprise et comme politicien, il dit toujours œuvrer dans le sens du bien commun.

PAR CLAUDE JENNY

PHOTO: LDD

Patron d'une grande PME, député, il arrive à jongler avec son agenda pour être disponible. D'abord pour sa famille: « Je réserve le plus de temps possible pour partager des moments en famille. C'est vital pour moi! » dit-il. Ensuite pour accomplir des tâches sociales que tout patron n'accomplirait pas... Comme soutenir des employés en difficulté, en particulier cet apprenti orphelin qu'il a coaché pour lui permettre de réussir son CFC!

«Toujours viser le bien commun»

Une empathie naturelle chez ce patron qui dirige avec et pour les autres! «Lorsqu'une personne en difficulté se trouve sur votre route, ce n'est pas un hasard! Donc c'est mon devoir d'essayer de l'aider» dit-il. «Bien sûr une entreprise doit être rentable, raison pour laquelle je suis plutôt un démocrate-chrétien de droite lors des débats de nature économique et je sais me montrer bagarreur lorsqu'il s'agit d'obtenir un marché» explique-t-il.

Patron à la philosophie libérale, mais aussi sociale! Son axiome: ne pas rechercher l'intérêt personnel mais toujours viser le bien commun! «Il faut toujours rechercher le meilleur pour le plus grand nombre. Et pas pour une minorité» dit ce chrétien engagé. Le rendement? Il en faut, mais «viser uniquement le profit n'a pas de sens! Ce n'est pas chrétien! Le plus précieux est le capital humain. C'est lui qu'il faut faire fructifier».

Bientôt à Berne

En politique, il ne cache pas qu'il espère franchir un palier en passant de l'hémicycle cantonal à la coupole fédérale. «Oui, j'aimerais faire l'expérience du Conseil national. Comme premier des



viennent-ensuite lors des dernières élections, je reste dans la course. Le scénario idéal serait d'intégrer directement le parlement fédéral en succédant à Dominique de Buman si celui-ci se retirait avant la fin de la législature.»

S'il a choisi le PDC, c'est parce que le «C» ne le dérange pas. Son credo: «me situer en rassembleur car nous avons besoin de tout le monde pour construire, pour planter des points d'ancrage.» Sur son site, il a écrit ce proverbe chinois: «Si quelqu'un peut s'asseoir à l'ombre aujourd'hui, c'est grâce à celui qui a planté un arbre il y a longtemps». Il illustre bien la personnalité d'Eric Collomb.

A propos de cet apprenti orphelin auquel il a consacré un peu de son temps, il ajoute: «Je suis content d'avoir pu nourrir ses racines. Dans 15 ans, peut-être sera-t-il fort comme un arbre et saura-t-il reproduire ce qu'il a reçu en se mettant au service des autres?». Ou comment être chrétien par l'exemple!

Bio express

Né en 1969 à Estavayer-le-Lac.
Formation en économie d'entreprise.
Marié, père de 3 enfants.
Domicilié à Lully.
Directeur de Zumwald Transports SA à Avenches.
Député au Grand Conseil depuis 2006.
Président du TCS fribourgeois.
Premier des viennent-ensuite aux élections du Conseil national en 2011 et 2015.

• Réparation
• Installation
• Vente

Julmy audio-vidéo sàrl

Rue de la Gare 17 • 1470 Estavayer-le-Lac
Nat. 079 449 47 54 • hjulmy@bluewin.ch

JEAN GIACOMOTTI
ÉLECTRICITÉ & TÉLÉPHONE

Tél. 026 663 43 30 Natel 079 406 19 55
1475 Aufavaux

CARROSSERIE
Bovet & Fils
Cugy

Association des Vignerons Broyards Cheyres

Ouvert je 17h-19h / sa 10h-12h
Cave coopérative 026 663 80 23
Roland Pillonel 079 225 49 19

Livres



Saint-Augustin

Benoît XVI

Libérer la liberté – Foi et politique UP du Grand-Fribourg

JOSEPH
RÄTZINGER
BENOÎT XVI
LIBÉRER LA LIBERTÉ
Foi et politique
Préface du pape François



Parole et Silence

«Alors que Benoît XVI semble oublié et dépassé, la communication politique est omniprésente. Or, Joseph Ratzinger, qui a eu une expérience directe du totalitarisme nazi, sans oublier celle du communisme, écrit: *"L'Etat ne constitue pas la totalité de l'expérience humaine et n'embrasse pas non plus toute l'espérance humaine... l'Etat n'est pas le tout."*»

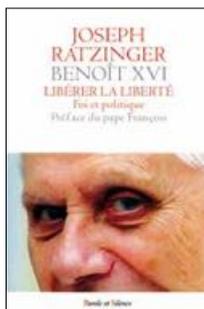
«Par son parcours historique, des Grecs aux Romains, en passant par les Saintes Ecritures et saint Augustin, ce livre devient une sorte de petit manuel fondamental de la doctrine sociale de l'Eglise, qui nous aidera certainement à comprendre notre présent afin de trouver une solide orientation pour le futur.»

Par l'abbé Dominique Rimaz

Benoît XVI, Libérer la liberté; foi et politique

PAR L'ABBÉ DOMINIQUE RIMAZ

PHOTO: DR



Le pape François, qualifié « d'homme politique », rappelle dans la préface de cet opuscule que la « *relation entre la foi et la politique a toujours été au centre de l'attention de Joseph Ratzinger – Benoît XVI, et traverse tout son parcours intellectuel et humain* ».

Alors que Benoît XVI semble oublié et dépassé, la communication politique est omniprésente. Or, Joseph Ratzinger, qui a eu une expérience directe du totalitarisme nazi, sans oublier celle du communisme, écrit: « *l'Etat ne constitue pas la totalité de l'expérience humaine et n'embrasse pas non plus toute l'espérance humaine... l'Etat n'est pas le tout.* »

Ce danger est omniprésent. L'idéologie du « gender », médiatisée à outrance, court le risque de coloniser des consciences en niant la certitude fondamentale selon laquelle l'homme existe comme homme et femme et que leur est confiée la tâche de transmettre la vie. Elle mène vers la production planifiée et rationalisée d'êtres humains. Cette vision totalitaire estime logique et licite d'éliminer ce qui n'est pas considéré comme créé, donné, conçu et généré.

Par son parcours historique, des Grecs aux Romains, en passant par les Saintes Ecritures et saint Augustin, ce livre devient une sorte de petit manuel fondamental de la doctrine sociale de l'Eglise, qui nous aidera certainement à comprendre notre présent afin de trouver une solide orientation pour le futur.

Joseph Ratzinger – Benoît XVI, Libérer la liberté; foi et politique, Parole et Silence, 2018.

Prières – Méditations



Saint-Augustin

Saint Nicolas de Flüe

Secteur Val d'Hérens



«L'intimité avec le Seigneur, dans le silence et la prière, t'a donné une paix intérieure profonde dont tu as su rayonner autour de toi, y compris auprès des autorités politiques de ton époque.»

«***Les mains tendues vers les hommes***, tu apaises les querelles et tu invites à chercher des solutions justes. Par tes lettres et tes conseils avisés, tu as contribué à sauvegarder l'unité entre les cantons suisses.»

Par Monique Gaspoz



Saint Nicolas de Flüe

TEXTE ET PHOTO PAR MONIQUE GASPOZ

Statue de saint Nicolas de Flüe (1417-1487), dans le hall d'entrée du Palais Fédéral, à Berne, réalisée par le sculpteur lucernois Hugo Siegwart.

Les yeux tournés vers le ciel, à l'écoute de Dieu, tu crois que Lui seul peut combler ton cœur. La prière a été ta nourriture quotidienne:

*« Ô mon Dieu et mon Seigneur,
prends-moi à moi et donne-moi
tout entier à toi.*

*Ô mon Dieu et mon Seigneur,
arrache de moi tout ce
qui me sépare de toi.*

*Ô mon Dieu et mon Seigneur,
donne-moi tout ce qui m'attire vers toi. »*



L'intimité avec le Seigneur, dans le silence et la prière, t'a donné une paix intérieure profonde dont tu as su rayonner autour de toi, y compris auprès des autorités politiques de ton époque.

Les mains tendues vers les hommes, tu apaises les querelles et tu invites à chercher des solutions justes. Par tes lettres et tes conseils avisés, tu as contribué à sauvegarder l'unité entre les cantons suisses.

Avec la stature d'un homme en marche, tu pratiques l'art de la médiation et tu recherches la paix qui ouvre un avenir.

Entrons à notre tour dans la prière que Nicolas de Flüe nous a laissée. Ainsi, l'Esprit agira en nous pour nous rapprocher du Père et rayonner à notre tour de sa paix.

Saint Nicolas de Flüe est fêté **le 25 septembre** (jour de sa naissance), comme le saint Patron de la Suisse, de la paix et de la Garde suisse pontificale.

« La chapelle de l'A Vieille (au-dessus d'Eison) est dédiée à saint Nicolas de Flüe. »